



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Une statistique agricole est-elle possible en France ?

Gérard Théodore

Abstract

The degrading of agricultural statistics has become obvious. Which are its distant and present causes ?

In order to fight against this . deficiency and to face the growing needs, an effort of innovation is necessary as to the nature of, the studies, the survey procedures, the general program of, investigation and the place of the agricultural statistician in the research agencies and institutions. Such an action demands a qualified staff and credits. The different needs for information, the periodicity , of the regular surveys and the need for a rapid diffusion of the data should be taken into account.

Résumé

La dégradation de la statistique agricole est patente. Quelles en sont les causes lointaines et actuelles ?

Pour lutter contre cette carence et faire face aux besoins croissants, l'action entreprise exige un effort novation quant à la nature des études, aux procédures d'enquête, au programme général des investigations, à la place du staticien agricole dans l'ensemble des organismes d'études. Une telle action exige un personnel et des crédits. Elle doit tenir compte de la hiérarchisation des besoins d'information, de la des enquêtes régulières, et de la nécessaire rapidité de diffusion des renseignements.

Citer ce document / Cite this document :

Théodore Gérard. Une statistique agricole est-elle possible en France ?. In: Économie rurale. N°69, 1966. pp. 29-42;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1966.1946>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1966_num_69_1_1946

Fichier pdf généré le 08/05/2018

UNE STATISTIQUE AGRICOLE EST-ELLE POSSIBLE EN FRANCE ?

par Gérard THEODORE

Chef du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques, Ministère de l'Agriculture

La dégradation de la statistique agricole est patente. Quelles en sont les causes lointaines et actuelles ?

Pour lutter contre cette carence et faire face aux besoins croissants, l'action entreprise exige un effort de novation quant à la nature des études, aux procédures d'enquête, au programme général des investigations, et à la place du staticien agricole dans l'ensemble des organismes d'études. Une telle action exige un personnel compétent et des crédits. Elle doit tenir compte de la hiérarchisation des besoins d'information, de la périodicité des enquêtes régulières, et de la nécessaire rapidité de diffusion des renseignements.

IS IT POSSIBLE TO OBTAIN AGRICULTURAL STATISTICS IN FRANCE ?

The degrading of agricultural statistics has become obvious. Which are its distant and present causes ?

In order to fight against this deficiency and to face the growing needs, an effort of innovation is necessary as to the nature of the studies, the survey procedures, the general program of investigation and the place of the agricultural statistician in the research agencies and institutions. Such an action demands a qualified staff and credits. The different needs for information, the periodicity of the regular surveys and the need for a rapid diffusion of the data should be taken into account.

L'agressivité de la question peut surprendre..., mais la légitimité de l'interrogation s'impose lorsque l'on récapitule les vicissitudes passées de l'information statistique française en matière agricole.

De 1900 à 1950, il n'a été réalisé en France qu'un recensement général de l'Agriculture (1929). En dehors de cette opération, seule l'enquête de 1942, menée dans des conditions particulières, peut être citée comme source d'information complémentaire.

Or, la France, au XIX^e siècle, avait réalisé régulièrement des enquêtes décennales (1840, 1852, 1862, 1882, 1892). En 1873 même, elle s'était vue confier l'organisation d'une enquête agricole internationale.

Deux faits peuvent illustrer la dégradation en cette matière.

En 1947, le Gouvernement, revenant sur une décision prise en 1945 d'implantation de personnel spécialisé sur le plan départemental, supprime pour des raisons d'économie 40 postes de statisticiens agricoles, alors que subsistent au Budget des postes (alors vacants) d'administration générale.

En 1949, contrairement aux engagements pris dans le cadre de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, le Parlement Français, saisi d'un dossier insuffisamment défendu, et mal informé de l'état des statistiques agricoles, refuse les crédits sollicités pour l'exécution du Recensement Général de l'Agriculture.

Aujourd'hui la situation n'est pas sensiblement améliorée.

Des obstacles majeurs s'opposent encore à une connaissance numérique objective de l'agriculture française :

- un personnel technique dont l'effectif demeure insuffisant, sans statut, inquiet de son avenir administratif,
- une action parfois sans écho et sans support s'exerçant dans une structure administrative manquant de souplesse,
- une confrontation avec des problèmes spécifiques méthodologiques et pratiques de dimensions plus vastes encore que dans les autres secteurs de la recherche statistique.

Le retard accumulé est considérable.

Or la technique statistique s'applique non seulement dans des domaines aussi variés que le contrôle des fabrications, la médecine, l'astro-physique, le transport aérien, mais aussi dans le domaine agricole : génétique, plans d'expérience, démographie agricole, séries chronologiques, variations saisonnières, etc...

Pourquoi la statistique agricole est-elle sous-développée ?

La carence de l'effort dans le domaine de l'information statistique agricole ressort de causes diverses :

- *l'isolement passé* (jusqu'à la veille des dernières hostilités) *de ce secteur primaire* : il était naturel que le sous-développement des techniques n'épargne pas la statistique.
- *la réputation de méfiance faite aux agriculteurs*. Les préjugés ou le scepticisme caractérisant l'ambiance générale constituaient un handicap sérieux qui, certes, ne concernait pas seulement la statistique agricole, mais rendait la tâche encore plus délicate. La population, accoutumée aux recensements démographiques désormais bien entrés dans les mœurs, demeurait peu favorable aux recensements et enquêtes agricoles auxquels elle n'était pas encore habituée et dont l'intérêt ne lui paraissait pas évident.
- *les difficultés propres au milieu*. Celles-ci pouvaient apparemment faire douter du succès d'investigations ayant pour but la quantification des données observées. Il est vain et inutile d'espérer cerner la réalité au millième près, mais, excès contraire, on se contentait, dans des domaines essentiels, d'une approximation de 15 %.
- *l'indifférence des utilisateurs de cette information*. La préoccupation dominante avait été d'accroître la productivité de l'agriculture sans se soucier outre mesure du problème des débouchés de la production. Le défaut de prise de conscience de l'importance attachée à la statistique était accusé encore par la nature de l'enseignement dans les Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques dans lesquelles la statistique était surtout enseignée comme un exercice de mathématiques pures, ou comme une technique appliquée à la seule expérimentation agricole.

Diversité des besoins et spécificité de certaines difficultés

En matière d'enquête démographique, le nombre de paramètres qui entrent généralement en jeu demeure relativement limité. En matière agronomi-

que, par contre, même dans une étude à objectifs limités, le nombre des caractères recueillis reste appréciable.

Ainsi le recensement général de 1955 comprenait plus de 450 questions différentes. Cette inflation a été certainement une cause de la faiblesse de certaines informations recueillies (1). Entreprendre une étude sur un cheptel revient à rassembler des éléments sur le sexe, l'âge, la race, la destination de chaque tête de bétail, la fécondité des femelles, le rythme des ventes, etc... Une enquête sur une production végétale comprendra à coup sûr la recherche de données tant techniques qu'économiques (semis, fertilisants, variétés, stockages, auto-consommation, etc...).

Les besoins de connaissance se sont, en effet, diversifiés depuis 50 ans, on ne peut plus se satisfaire de penser en termes d'inventaires ou de totalisations globales. Il s'agit en fait de réunir des informations structurelles sur les fonctions de production, avec cette contrainte supplémentaire par rapport aux statistiques industrielles que la recherche d'information en termes d'unités monétaires se heurte à la répugnance ou à l'impossibilité des agriculteurs de fournir des données en valeur et que l'on doit se contenter d'un matériel numérique visant les données physiques.

Une information brute sur l'effectif total de tracteurs ne présente donc qu'un intérêt très limité si elle n'est pas assortie de renseignements sur les catégories de matériel, leur association d'usage, leur âge, les temps d'utilisation, le morcellement de l'exploitation, etc... Le nombre total de salariés agricoles peut constituer une information utile, mais plus riche d'intérêt est le détail des effectifs selon les catégories de postes de travail, les types de contrat, la variation saisonnière de l'emploi, la distribution du nombre des individus selon la durée de l'emploi, etc...

L'évolution de la demande concernant la statistique agricole est donc marquée aujourd'hui par *une plus grande finesse du renseignement*, une recherche de la dispersion du phénomène étudié autour de sa moyenne, la découverte des liaisons entre facteurs de production à l'intérieur de l'entreprise et, si possible, la mise en œuvre de la prévision. Il suffit de feuilleter un article comme celui de Richard H. Day (2) pour demeurer songeur quant à la masse de la documentation statistique nécessaire pour alimenter les divers modèles préconisés.

(1) cf. Les leçons du recensement de l'agriculture. — Etudes et Conjoncture, février 1959.

(2) DAY (R.H.). — Une approche pour l'étude de la production agricole. — Economie Rurale, n° 66, octobre-décembre 1965.

L'article de Karl A. Fox (3) en constitue une autre démonstration. Le statisticien a dû tenir compte de ces exigences nouvelles.

Une autre difficulté est l'impossibilité de se contenter de photographies, même rapprochées, du domaine étudié : la recherche des flux en matière agricole exige le montage de mécanismes complexes et coûteux. Un exemple significatif est fourni par l'évaluation de la production laitière dont le niveau absolu soulève encore bien des contestations : cette connaissance requiert la mise en œuvre d'une enquête précise et relativement lourde. Au niveau départemental, six enquêteurs sont responsables chacun d'un groupe d'exploitations qu'ils visitent une fois par mois. Au cours de ce passage, les enquêteurs doivent peser, pour un échantillon de vaches, la traite du soir et celle du matin du jour suivant. Les enquêteurs procèdent ensuite par analyse à la détermination du taux butyreux et parfois de la matière sèche.

Ce luxe apparent de précautions peut apparaître abusif et les crédits dépensés hors de proportion avec l'importance de la donnée recueillie. Il n'en est rien, il suffit de rappeler que cette branche de production est l'une des plus sensibles et que, comme l'indique Paul Yvan Ehkirch (4) :

« Ces importations à contre-temps ont souvent causé une très grande exaspération chez les producteurs agricoles : la mauvaise qualité de nos statistiques agricoles est souvent la cause de ces à-coups. En septembre 1963, croyant avoir à faire face à une mauvaise production laitière, le gouvernement s'est assuré l'avance de livraisons de produits hollandais et danois. La collecte, en fait, s'est révélée plus tard meilleure que prévue, mais les importations une fois engagées ont tout de même dû continuer. »

Une autre caractéristique de la statistique agricole est l'*extrême dispersion du domaine* : on a affaire à environ 1,9 million d'entreprises, diverses dans leur taille et leur spécialisation ; chaque paramètre numérique est fréquemment caractérisé par une fluctuation importante (5). Mais à l'inverse de la démographie, il n'existe pas d'état civil des exploitations agricoles et on ne peut suivre par exemple la variation de ces dernières comme sous-produit d'un enregistrement administratif. Il est donc difficile de concevoir une organisation très centralisée avec des antennes régionales fragiles ; bien au con-

traire, une structure départementale d'accueil est nécessaire avec un service régional étoffé, chargé de la formation, du contrôle, des tâches de dépouillement et de mise en forme sommaires (6).

Rappelons aussi pour mémoire qu'un nombre non négligeable de séries numériques de statistique agricole sont caractérisées par des *variations à court terme amples et rapides* : la climatologie a une incidence directe sur les volumes de production et, en matière de prix, l'inélasticité de la demande entraîne des fluctuations importantes de prix à la production. La statistique agricole qui concerne la commercialisation et les conditions de mise sur les marchés est assurément l'une des plus délicates à mettre en œuvre.

Influence de la réglementation

Le contexte administratif ou réglementaire n'est pas aussi sans influence : la restructuration de l'agriculture et la politique de soutien ou de stabilisation des prix à la production font appel à divers mécanismes ou procédures :

- allocation de carburant détaxé, attribution de crédits pour achats de matériel ou amélioration de l'habitat, indemnité viagère de départ, limitation de cumul, prêts aux jeunes ménages pour le premier point ;
- quantum, stock régulateur, prix garanti, contrats avec les industries de transformation, pour le second point.

Ces dispositions ont entraîné l'établissement d'une réglementation qui renforce l'exploitant dans sa réserve instinctive quand on lui demande des indications précises sur le fonctionnement de son exploitation. Il cherchera toujours à demander les motifs de l'étude et, non convaincu du caractère confidentiel des données recueillies, il sera tenté d'adapter la réalité au souci actuel qui l'habite (7). On s'aperçoit en analysant certaines enquêtes que les superficies sont exagérées de manière à minimiser le rendement moyen, que des exploitations sont scindées fictivement ou bien encore que certaines personnes âgées souhaitent conserver « sur le papier » quelques hectares de manière à ménager l'avenir ou à bénéficier de certains avantages sociaux. Ces réactions ne sont pas propres, il faut le souligner, au

(3) FOX (K.A.). — Modèles relatifs à l'Alimentation et à l'Agriculture en tant que secteurs des économies nationales et régionales. — Cahiers n° 143 - A63 - I.S.E.E.A. - Progrès et Agriculture, novembre 1963.

(4) EHKIRCH (P.Y.). — Progrès, janvier 1966.

(5) Dans le département du Cher, entre 1962 et 1964, 5,8 % des exploitations avaient disparu, 4,7 % avaient changé de titulaires, 16,6 % avaient vu leur superficie se modifier.

(6) On ne reviendra pas ici, car son développement exigerait maints commentaires, sur l'alternative d'une statistique agricole totalement intégrée dans l'I.N.S.E.E. avec par voie de conséquence une organisation régionale ou, comme c'est le cas, d'un service statistique au sein du Ministère de l'Agriculture avec des services extérieurs articulés sur les structures départementales et régionales de ce Ministère.

(7) Une étude sur l'avenir des exploitations (succession et accession) soulèvera des réactions psychologiques contradictoires selon l'âge des exploitants interrogés, mais uniformément défavorables.

monde agricole et la piètre qualité de certaines statistiques industrielles résulte aussi de ces arrière-pensées fiscales, mais on peut assurer que l'arsenal de textes en matière agricole, toujours plus diversifié et précis, contribue peut-être plus qu'ailleurs, à troubler le climat et à rendre plus malaisée la recherche objective (8).

Attitude du pouvoir politique et réserve du personnel technique

Mais quels que soient ces motifs qui existent aussi dans d'autres pays étrangers, on peut assurer que deux attitudes ont pendant longtemps contribué à l'hibernation de la statistique agricole en France :

- indifférence des responsables politiques (l'intérêt de ces derniers ne s'éveillant que pour la fourniture de renseignements utilisables à court terme) ;
- réticence des milieux techniques.

L'indifférence gouvernementale durant la première partie du XX^e siècle (mise à part la période du Gouvernement Tardieu) s'explique, sinon se justifie, par divers mobiles.

La France agricole demeurait un univers économique protégé, syndicalement non structuré, professionnellement sous-enseigné ; de l'absence d'un dialogue économique, du retard de la pénétration dans l'enseignement des disciplines économiques résultait un manque de besoins en documentation chiffrée qui se traduisait finalement par le simple collationnement de données de valeurs inégales. L'accoutumance à un certain clair-obscur empêchait d'imaginer qu'il puisse exister des possibilités d'un meilleur éclairage. Comparée aux pays étrangers, l'organisation mise en place pouvait difficilement être qualifiée de statistique. Si au XIX^e siècle, la France, grâce à une infrastructure administrative communale solide, avait pu se servir de cet appareil pour recueillir des données numériques d'une qualité relativement satisfaisante (9), elle n'avait pas su, pu, ou voulu transformer les procédures de collecte de l'information et les adapter aux nouveaux besoins en faisant appel à une organisation spécifique et à des techniques plus raffinées d'observation.

La boucle était d'autant mieux fermée que la statistique n'offrant point l'opportunité de présentation de débats spectaculaires, les quelques travaux

(8) Ces remarques ne doivent pas incliner le lecteur à la conclusion de l'impossibilité de l'enquête ; il s'agit d'illustrer l'importance de l'approche psychologique, du choix des enquêteurs, du contrôle de ces derniers.

(9) Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer cette supériorité et on se reportera avec profit à l'ouvrage de Bertrand GILLE. — Les Sources Statistiques de l'Histoire de France, Droz-Minard, pages 195-200 et 241-247.

étaient exécutés avec la plus grande modestie et, faute de moyens supplémentaires, il ne pouvait être question de progresser tant sur le plan de méthodologie que sur le plan de la recherche appliquée.

La réticence des techniciens a constitué également un handicap grave. Ce sentiment, pas toujours clairement exprimé, a diverses racines.

● On l'a déjà signalé, jusqu'à un passé récent le développement de l'agriculture a posé des problèmes techniques de vulgarisation mais non des problèmes économiques d'observation, d'organisation ou de conquêtes de marchés.

● Les préoccupations économiques survenant, les techniciens ont été plus sensibles à l'aspect micro-économique des phénomènes : ce fut l'époque privilégiée de l'implantation des centres de gestion et la richesse des contacts humains que l'on rencontre et apprécie dans le domaine de la gestion. Or l'efficacité quasi immédiate, directe et concrète du conseil de gestion ne se retrouve pas dans les analyses et les recommandations d'économie globale.

● Enfin, l'image du milieu dans lequel ces techniciens évoluent peut être déformée :

- d'une part, ils sont juges et partie, de même que dans quelques régions d'Afrique, la notation annuelle de certains « fonctionnaires de commandement » était liée au volume de production de cultures d'exportation, de même parfois en France, la valeur d'un ingénieur a pu être appréciée selon la vigueur de la révolution fourragère ou les progrès de telle ou telle culture ;
- d'autre part, et il s'agit là d'une réaction moins épidermique, l'agronome est au contact d'une population agricole qui est une sélection, en général, plus « développée » que la moyenne et l'idée qu'il peut se créer du milieu peut être trompeuse.

Or, les enquêtes par sondage fournissent des résultats concernant la pratique de certaines techniques culturales (densité de semis, importance de la fumure, méthode de récoltes) ou des calculs relatifs à des paramètres techniques (fécondité gémellaire). Il en résulte que la publication des données d'une enquête se heurtera à deux réactions parfaitement naturelles :

- si les données confirment les estimations subjectives, il se pose la question de l'utilité d'une étude coûteuse ;
- si les données infirment les notions préalables, le statisticien risque au pire un refus pur et simple de la prise en considération des données, au mieux, un sentiment de frustration de la part du technicien qui aura dû être quelque peu violenté.

Enfin, et la remarque est d'autant plus exacte que le domaine géographique du technicien est plus mesuré, la plupart des enquêtes faisant appel à la

méthode des sondages, les résultats ne sont pas immédiatement utilisables pour l'ingénieur de base et il est normal qu'à l'enquête extensive dont les résultats serviront dans l'éventualité la plus optimiste au niveau départemental, mais plutôt au niveau région de programme ou national, l'agronome du terrain préférera la micro-analyse au cours de laquelle chaque unité élémentaire est recensée et qui permet ensuite une agrégation au niveau le moins élevé, c'est-à-dire la commune ou le hameau. Il faut reconnaître d'ailleurs, et on ne doit pas sous-estimer cette catégorie de besoins, qu'il existe une pression justifiée pour disposer d'une documentation numérique qui permette d'asseoir une action économique locale : organisation de la commercialisation (harmonisation de réseaux de collecte), justifications d'investissements (stations fruitières, silos, fabrication d'aliments du bétail, construction d'abattoirs, etc...).

Parmi les écueils, on a cité la variété des terroirs, la dispersion et le nombre des unités de production, l'éventail des besoins. Il faut ajouter l'éparpillement des organes gouvernementaux détenteurs, peu ou prou, d'une documentation statistique et la non-coordination des pôles de décision en cette matière : faute de renseignements systématiques valables, adaptés aux besoins du plus grand nombre, on assiste depuis la Libération à un développement quasi autonome de cellules ayant la prétention de combler telle ou telle lacune, et à titre anecdotique nous citerons le cas des industriels laitiers de Bretagne qui, en 1963, durent répondre à cinq enquêtes différentes (10).

Si la loi du 7 juin 1951 avait pour but, dans une certaine mesure, d'endiguer cette anarchie, il faut admettre aujourd'hui que, sans être inutiles, ses dispositions sont fréquemment tournées.

Cette peinture réaliste mais non forcément pessimiste, amène à poser le problème des méthodes, non point les meilleures, mais les plus adaptées ou les plus efficaces compte tenu des moyens et des délais.

Comment sortir du tunnel ?

L'action en cours a exigé un effort de novation, d'invention et de réflexion : novation quant à la nature même des études, invention quant aux procédures d'enquête, réflexion sur les priorités à respecter, le programme général des investigations et la responsabilité des Services Publics compétents en ce qui concerne la place du statisticien agricole dans l'ensemble des organismes d'études constituant son environnement immédiat.

Mais plusieurs facteurs contraignants ont eu une influence déterminante :

- la périodicité et le niveau de l'information,
- la rapidité de diffusion du renseignement,
- le paramètre financier (personnel et crédits).

Le programme d'étude

Le terme de statistique agricole est fort vague et quand on observe les différents pays, on ne peut s'étonner que les compétences soient comparative-ment très diverses. Quoi qu'il en soit le programme d'études qui a été élaboré en 1960-1961 faisait suite d'ailleurs à des essais amorcés depuis 1945-1946, tombés ensuite, puis repris à partir des années 1955. Ce programme visait essentiellement à :

- améliorer les statistiques proprement dites de production,
- tenter l'élaboration de données numériques ayant un caractère prévisionnel,
- étudier les données relatives à la mise sur le marché de ces productions,
- inventorier et décrire les structures et les facteurs de production.

L'ambition de ce programme était d'autant plus grande que si on pouvait se contenter de recueillir certaines données numériques à intervalles réguliers :

- description des vergers,
- situation de la mécanisation,
- état de l'habitat agricole,
- structures de la population agricole,

d'autres, au contraire, par nature étaient d'autant plus intéressantes qu'elles étaient régulièrement renouvelées chaque année. On retrouve ici le découpage classique entre statistiques de base et statistiques courantes ; sans compter qu'une amélioration substantielle de la connaissance des prix agricoles supposait une investigation pratiquement permanente et d'une profondeur suffisante.

Mais la méthodologie était, en 1959, loin d'être au point, les méthodes traditionnelles :

- commissions communales,
 - jurys d'experts,
 - recensements généraux à objectifs multiples,
- avaient fait faillite, et bon gré mal gré, la connaissance ne pouvait progresser durablement qu'en s'appuyant sur la méthode des sondages. Pas à pas, avec prudence, il a fallu tester les plans d'échantillonnages, roder les questionnaires et les instructions, se familiariser avec les embûches et les traquenards des dépouillements électroniques.

Durant les années 1961-1963, on assiste donc à une série d'essais, à la constitution de dossiers, de méthodes et ce n'est qu'à partir de 1963 que des

(10) Dans un département d'Auvergne, en 1965, une dizaine d'enquêtes différentes eurent lieu sur ce sujet.

enquêtes furent lancées à l'échelon national. La première fut celle concernant la mécanisation des exploitations, la seconde portait sur la structure du cheptel bovin.

Bien entendu l'espérance d'articuler, d'intégrer ces résultats dans les cadres de la comptabilité nationale, demeurait l'une des idées directrices de ces travaux (en 1966, l'amélioration de ces comptes est redevable pour une part très substantielle à la réalisation de ces enquêtes), sans perdre de vue toutefois que s'il s'agit d'un cadre descriptif et explicatif commode, il peut exister des enquêtes dont l'intérêt est propre, même si leurs résultats paraissent à première vue mineurs, pour satisfaire les besoins des comptables nationaux (enquêtes sur l'emploi, sur les plantations fruitières, etc...).

Les procédures d'enquête

La tentation en ce domaine est la facilité : le fait de rechercher la mesure de phénomènes très concrets (nombre de vaches laitières, caractéristiques d'exploitants ou d'exploitations, niveau de rendements céréaliers), l'apparente évidence des concepts mobilisés pour l'étude empêchent de percevoir la difficulté de l'entreprise. Ce faisant, on peut-être entraîné à utiliser des procédures peu coûteuses, exigeant moins de préparation, donc permettant, en apparence, d'économiser des crédits et du temps.

Il s'agit, en fait, de savoir si les renseignements individuels seront recueillis directement auprès de chaque exploitant ou s'il est possible d'obtenir des informations en réunissant une commission communale. L'attrait de la seconde solution est évident et elle comporte des variantes : interrogation du seul secrétaire de mairie auquel sont adjoints deux ou trois « notables », réunion de soirée plus « intime » ou « participante » des éléments les plus intéressants ou les plus dynamiques de la commune : dans ce cas on sensibilise à juste titre les couches vivantes de la population agricole aux difficultés de la collecte du chiffre et à l'intérêt de l'étude démographique ou économique. Mais l'expérience prouve qu'il existe bien une technique de la collecte du chiffre et qu'en raison même de l'évolution des conditions sociologiques et économiques des communes, il est impossible (surtout dans les communes à nombre moyen ou important d'exploitations) (11) de rejeter la solution du contact direct personnalisé par enquêteur. La commission communale, quelle que soit sa composition ou sa bonne volonté, ne connaît pas tout ni même l'essentiel, et on s'aperçoit vite qu'il existe bien un « know how » qui s'oppose sur le plan de la statistique quantitative, aussi bien à l'enquête par correspondance qu'à

l'enquête mettant en œuvre l'interrogatoire collectif. Ceci n'enlève absolument rien à l'intérêt politique, dans le bon sens du terme, aux réunions communales de formation, d'information et de discussion sur la structure ou les caractéristiques apparentes de la commune, ou encore sur le plan psychosociologique aux investigations sous forme d'interrogatoires de groupe sur certaines attitudes, motivations ou jugements.

Cette affirmation a été prouvée dans des enquêtes récentes pour lesquelles on a remarqué que des indications fournies au moment de la réunion du « jury » ou de la commission communale devaient être revisées très profondément lorsque l'enquêteur visitait lui-même le domicile des exploitants et procédait à un nouvel interrogatoire plus détaillé.

Quelles sont donc les procédures qui ont facilité l'amélioration de notre connaissance ? Elles sont décrites ici brièvement car chaque compte rendu d'enquête y fait allusion et on se contentera de rappeler la doctrine générale.

L'enquête statistique sera spécialisée et on ne cherchera pas à tout saisir : une fois la ligne directrice de l'étude donnée, le sujet déterminé, on résistera à la tentation légitime, mais génératrice de déceptions, qui consiste à raccrocher à l'enquête principale des questions intéressantes toujours, mais à coup sûr très latérales.

Mais on peut regretter que la réalisation d'enquêtes spécialisées, soit indépendantes les unes des autres, soit liées entre elles par des liens de « parenté » :

- enquête sur le cheptel bovin suivie d'une enquête sur la production laitière,
- enquête sur les structures, suivie d'une étude sur les potentialités de succession,
- etc...

comporte cet inconvénient très réel de ne pas permettre une description extensive de l'ensemble de l'activité des exploitations.

C'est pour répondre à ce besoin que des études ont été entamées pour tenter de déterminer des groupes homogènes, des « familles » d'exploitations. Il s'agit en premier lieu d'étudier la structure du produit brut de l'exploitation agricole et de décomposer l'ensemble du secteur des ménages agricoles en sous-secteurs. Une fois cette démarche effectuée, on étudiera si certaines caractéristiques :

- utilisation du sol,
- force de travail humain,
- énergie mécanique,
- production animale,

seraient, à l'intérieur de chaque groupe réputé homogène, de valeur voisine. Il s'agit là d'une recherche délicate à laquelle se sont attelées diverses équipes, à la fois sur le plan national et sur le plan

(11) On peut fixer ce seuil à 60-70 exploitations ; une fois qu'il est dépassé, il est illusoire d'espérer recueillir des informations sûres par le seul truchement du jury communal.

international, ayant pour objectif de bâtir une *typologie des exploitations agricoles*. L'aboutissement à une construction satisfaisante n'est pas certaine.

Cette conception de l'enquête statistique en milieu agricole rappelée, *les détails pratiques* de réalisation ne sont pas négligeables :

- préparation psychologique minutieuse sans publicité intempestive ;
- visite à leur domicile des exploitants : il ne s'agit en aucune manière de les convoquer en mairie. A l'inverse de ce qui se passe dans les relations entre administration et administrés, il s'agit là d'une démarche qui tend à faire de l'enquêteur un obligé par rapport à l'enquêté, et à demander à l'Administration de se plier à une approche fort différente de celles auxquelles elle est habituée ;
- recherche de renseignements en termes physiques (les études de flux monétaires sont abordées avec précaution et circonspection) ;
- établissement d'un état de fait et non recherche de données rétrospectives s'étendant sur une longue période. Des essais récents ont montré que la recherche d'événements remontant à plusieurs semaines ou plusieurs mois se heurte à ce phénomène bien connu en démographie et décrit par les auteurs anglo-saxons sous le terme de « *telescopic effect* ». On doit alors retenir des procédures d'enquêtes faisant appel :

soit à des passages successifs d'enquêteurs auprès d'un échantillon fixe,

soit à l'interrogatoire d'échantillons tournants : on perd alors la variation saisonnière, mais on gagne en représentativité.

Quand on le pourra, on préférera l'étude objective (par mesure, reconnaissance du territoire, pesée d'une récolte ou d'une production), à l'étude subjective (par simple interrogatoire) et quand on devra se résoudre à cette dernière solution, on insèrera des questions de contrôle et de recoupement. Pour étudier les rendements, en raison du coût élevé de l'observation, on peut hésiter entre les déclarations des exploitants et les mesures sur le terrain.

Finalement, les informations élémentaires ayant été relevées, on introduit deux phases essentielles au sein de la chaîne de toutes les opérations de vérification et de dépouillement :

- dépouillement manuel des données sensibles,
- filtrage à travers un programme d'incompatibilités des « *scories* » issues de l'enquête de base... ou amenées au cours des opérations ultérieures : erreurs de codification, de perforation, de transferts sur bandes, etc...

Le dépouillement est en effet un autre souci : on n'insistera jamais assez à cet égard sur l'*immobilisation intellectuelle et financière* que représente le

dépouillement mécanographique d'une enquête. L'emploi d'un ordinateur multiplie les possibilités de connaissance, abrège certains délais, mais, en regard, les servitudes ne doivent pas être oubliées :

- examen préalable des possibilités de la machine,
- redressements lors de la mise sur bande,
- problème de l'arrondissement des données numériques extrapolées lorsque les coefficients d'extension ne sont pas des nombres entiers.

La mobilisation de machines électroniques améliore les possibilités de cohérence et de dépouillement, mais en revanche, elle oblige le maître-d'œuvre de l'enquête à un examen préalable approfondi du programme d'exploitation et elle requiert une qualité des documents de base probablement supérieure à celle des documents destinés à être dépouillés par les voies de la mécanographie classique.

Le recours au sondage

La réalisation d'un inventaire total, c'est-à-dire intéressant chaque unité économique de production, rassure.

Ce sentiment résulte, en premier lieu, d'une réaction instinctive contre l'étude par échantillonnage, sentiment, on l'a déjà vu, souvent trompeur, spécialement dans le domaine agricole : l'erreur systématique pouvant grignoter, et de beaucoup, l'erreur aléatoire liée au sondage. En second lieu, le recensement exhaustif présente cet intérêt incontestable de permettre la description de zones géographiques les plus limitées soient-elles : région agricole, canton, commune.

Mais une telle opération est onéreuse : le coût direct de l'établissement par enquêteur spécialisé d'un questionnaire aux ambitions mesurées est aujourd'hui de l'ordre de 15 à 20 F (rappelons que l'enquête échantillon-maître fut payée, en 1963, 10 F par fiche élémentaire). Pour 2 millions d'exploitations agricoles françaises, nous laissons au lecteur le soin de faire la multiplication. De plus, à la somme obtenue doivent s'ajouter les dépenses de contrôle, dépouillements manuel et mécanographique, présentation et interprétation des données.

Le programme de développement de la statistique agricole a tenu compte de cette contrainte et on s'est tenu au principe que, pour la période 1961-1965, les études procureraient des informations représentatives au niveau départemental. Pour ce faire, l'échantillon à ce niveau comporterait de 300 à 400 exploitations. Divers procédés concourraient à affiner la précision des estimations numériques :

- stratification de l'échantillon en régions agricoles regroupées ou non,
- placement à part d'unités particulières par leur nature ou leur importance,

- inclusion en proportion croissante des exploitations selon leur taille,
- stratification implicite à l'intérieur des communes échantillons, en rangeant les exploitations selon un certain ordre et en procédant ensuite à un tirage systématique.

Chaque fois que cela était possible, on a mis en œuvre un plan d'échantillonnage permettant d'obtenir un sondage à deux degrés auto-pondéré (12), de telle sorte que les résultats attachés à chaque unité échantillon aient la même importance relative et se dépouillent selon l'expression consacrée : « comme un recensement », mais ce schéma n'est pas toujours réalisable.

En 1966-1967 est prévu un sondage sur quinze à vingt pour cent des exploitations françaises : la représentativité sera assurée au niveau de la grande région agricole (13).

En 1970-1971, sera réalisé le recensement général de l'agriculture, et ce sera le troisième du siècle. Pour la première fois depuis 15 ans, des informations seront disponibles au niveau communal.

Relations avec l'environnement

Il en est de la statistique agricole comme d'autres domaines de recherches, l'appareil doit être adapté aux besoins, mais il ne doit pas non plus être absorbé par une actualité envahissante. On a souvent fait, et à juste titre, le reproche au statisticien de travailler en vase clos et il est normal qu'au fur et à mesure que l'action économique se manifeste et se diversifie, l'on exige davantage, mieux et plus vite, du statisticien.

La définition des objectifs est donc une tâche préliminaire dont la résolution souffre maints débats : le statisticien d'Etat a une tâche évidente de renseignements, mais la conceptualisation du matériel numérique à établir, les voies d'approche les plus efficaces à définir exigent un investissement dont le planificateur ou le demandeur a mal conscience. Pendant longtemps — et on peut prendre comme date de repère les années 30 — un questionnaire statistique avait pour dessein la description statistique d'une situation donnée. On est aujourd'hui plus ambitieux : rubriques relatives aux perspectives, intentions, projections sont fréquem-

ment insérées avec plus ou moins de bonheur dans les documents de base, et le statisticien se trouve souvent devant l'ingrate responsabilité d'élaguer des questionnaires trop ambitieux et d'essayer de cerner au mieux les priorités telles qu'elles sont perçues par lui.

L'adaptation permanente aux besoins réels entraîne une relative souplesse des programmes et une prescience ou une anticipation des commandes futures : il faut considérer que 24 mois, au minimum, sont nécessaires entre le moment où la commande s'exprime et celui où les tableaux statistiques sont disponibles. On a vu dans le passé des pseudo-enquêtes empruntant des supports technico-administratifs, ayant pour ambition le rassemblement rapide d'une information grossière, se solder par des échecs d'ailleurs prévisibles. L'enquête statistique exige une ligne directrice, une organisation et une systématique qui ne souffrent ni improvisation, ni raccourci illusoire.

Le statisticien agricole peut se trouver dans deux positions également inconfortables qui l'entraînent à réagir parfois avec vivacité :

- pour les uns, le statisticien est un nouveau démiurge, qui, du néant numérique, fait surgir toutes les données ;
- pour les autres, il est simplement un collecteur de renseignements sur le terrain, mais à des tiers est réservée la tâche noble de l'étude et de l'interprétation du chiffre brut.

Il paraît ici nécessaire de citer ces phrases du mathématicien indien P.C. Mahalanobis, Directeur de l'Institut Indien de Statistique de Calcutta :

« Il y a un fossé entre la théorie et la pratique. Il y a un fossé entre les moyens et l'objectif à atteindre s'il y a absence d'utilisation claire des données. La collecte et le contrôle de l'information de base, l'exploitation et la présentation des données sont habituellement comme du travail sale, qui répugne au statisticien lui-même. »

Se posent alors deux questions : l'origine du statisticien agricole et son rôle dans l'ensemble des économistes agricoles.

Plus encore que dans d'autres secteurs statistiques, le problème de la formation de base du statisticien est délicat dans le domaine agricole. Il est vrai qu'un excellent mathématicien sans connaissance agronomique est d'une utilité incertaine, et il est indispensable que le statisticien agricole possède une base suffisante de technologie et d'économie agricole. Par ailleurs, en raison des incidences politiques, administratives et réglementaires, le statisticien agricole, comme on le verra ci-dessous, doit se ménager une certaine distance vis-à-vis de ses utilisateurs. Il n'est ni possible, ni souhaitable que le statisticien agricole soit responsable jusqu'à leur terme ultime des dossiers qui préparent l'action administrative.

(12) On peut parvenir à ce but en simplifiant les procédures :

- soit en tirant à probabilité égale une proportion définie de communes, puis à l'intérieur des communes une seconde fraction d'exploitations ;
- soit en tirant les communes proportionnellement à leur nombre d'exploitations, puis à l'intérieur des communes échantillons un nombre fixe d'exploitations.

(13) A partir du découpage en 700 petites régions agricoles, il a été procédé à un regroupement en 180 régions. C'est à ce nouveau découpage qu'il est ici fait allusion.

Il est impossible de définir la discontinuité entre le secteur des études statistiques et économiques fondamentales et le secteur de l'interprétation administrative et politique qui entraîne et oriente la décision gouvernementale. La tâche du statisticien ne se termine pas sèchement lorsque la collecte brute du renseignement est accomplie. Il est dans l'ordre naturel que l'homme qui a conçu les questionnaires, les instructions, défini les concepts, le plan de sondage, les tableaux statistiques finals, etc... présente les résultats jusqu'à un stade élaboré. L'étude a d'ailleurs été conçue dans un certain esprit, elle doit satisfaire certains besoins d'information, enfin le rédacteur est au courant des pièges et particularités de l'enquête.

La discontinuité évoquée ne se placera d'ailleurs pas au même endroit selon les diverses enquêtes : située très loin lorsqu'il s'agit de démographie agricole, elle peut, au contraire, être plus proche de la collecte lorsqu'il s'agit de prix, mais il doit demeurer entendu, sans évoquer un concept tel que celui de la propriété scientifique du matériel numérique brut élaboré, que le statisticien ne peut être pillé sans vergogne : sans verser dans l'outrance, il s'agit bien d'un sentiment de dignité personnelle.

La liaison entre le statisticien économiste de base et l'économiste d'aval requiert une compréhension et une tolérance réciproques, certainement malaisée à instaurer, mais sans laquelle une harmonie nécessaire entre les deux recherches ne peut être trouvée.

Ce problème de la propriété scientifique du matériel numérique se complique d'une autre incidence, source elle aussi de malentendu : il s'agit de l'insertion administrative du statisticien agricole dans le schéma général administratif et plus particulièrement dans les départements. Cette incidence n'est pas mineure, car le fonctionnement satisfaisant de la cellule statistique dans l'ensemble constitué par la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.) est la condition fondamentale d'une collecte valable du matériel numérique.

La création de la section statistique est antérieure à la réforme récente, auparavant elle a fait déjà partie de la Direction des Services Agricoles. Or, cette dernière, quoique organiquement divisée en sections, fonctionnait en général sur une base collective, d'une part en raison du nombre réduit de personnel en place, d'autre part en raison de la multiplicité et de la variété des tâches, enfin parce que la notion de spécialisation dans une activité donnée ne paraissait pas très attractive.

L'activité individualisée d'une section statistique risque, et cela est naturel, de créer des remous : le statisticien départemental est un technicien spécialisé et il doit le demeurer ; sa formation reste une création continue et la relative personnalisation de son activité peut porter quelque ombrage. Par ailleurs l'action de la Direction Départementale de

l'Agriculture, qui a pris la suite de la Direction des Services Agricoles, revêtira encore fréquemment une forme réglementaire technique ou de vulgarisation ; l'œuvre journalière du statisticien ne peut et ne doit pas être confondue avec celle-ci.

Enfin, le travail du statisticien départemental répond à deux préoccupations qui ne sont pas toujours convergentes. En premier lieu, le programme d'enquêtes nationales doit être réalisé coûte que coûte et il ne peut être admis que des enquêtes, prévues dans leur réalisation dans un délai d'un mois, ne s'achèvent qu'au bout d'un trimestre. En second lieu, très légitimement, le Directeur Départemental de l'Agriculture a besoin d'une information locale et sera amené à demander à sa section statistique un équilibre à trouver. Elle ne doit pas se trouver isolée au sein de la Direction et tomber dans le piège de la cellule centrifuge ou de la tour d'ivoire ; inversement, elle ne doit pas être engagée dans l'action économique-réglementaire locale et doit conserver son rôle fondamental d'information. Problèmes de mesure, de doigté, d'honnêteté, de pondération pour lesquels il n'existe pas de recette, mais qui ne doivent pas être ignorés sous peine de créer des tensions insupportables.

Cette position originale du statisticien peut surprendre, mais cette caractéristique se retrouve partout : on l'a rencontrée outre-mer lorsqu'il s'agissait de définir les relations techniques des Services de statistique générale des Territoires d'Outre-Mer d'une part et le Gouverneur ou le Haut-Commissaire local d'autre part. Actuellement, pour l'I.N.S.E.E. même, la tutelle plus accentuée que par le passé du Ministère des Finances soulève certaines observations, et par le biais de la transparence de l'information égale pour tous les « clients » administratifs, professionnels ou privés, on en revient à la *définition de la place du statisticien dans la cité*.

Ce n'est pas évoquer une expression trop ambitieuse que de se poser alors la question d'une déontologie du statisticien quel que soit son domaine : agriculture, industrie, travail, santé, reconstruction, etc... Comme l'indiquait Bloch-Lainé. (A qui rattacher les producteurs de bons chiffres). « Cette femme de César qu'est la statistique ne doit pas être soupçonnée, fut-ce de complaisance à l'égard de son mari. Voilà une complication de plus pour concourir à cette complication plus grande que la vie conjugale, et terriblement nécessaire, qu'est la démocratie ».

Comme le dit aussi Closon : « L'essentiel est qu'en définitive, au terme des recherches, les résultats soient exprimés en langage clair, que le chiffre ne soit point utilisé pour dissimuler un flou de la pensée comme chez d'autres le vocabulaire technique, que les cheminements soient parfaitement indiqués pour qu'ils puissent être repris et contrôlés ».

Caractère confidentiel des données - Relations avec les organisations professionnelles

Objectivité et transparence de l'information sont les conditions de réussite. Il faut à ce sujet rappeler avec vigueur, au risque d'émouvoir certains esprits administratifs, que le statisticien d'Etat, s'il est détenteur d'informations individuelles, ne peut en aucun cas les redistribuer sous cette forme. Des autorités préfectorales notamment se sont formalisées de ce que, lorsque l'encadrement administratif était sollicité d'aider à la réussite de certaines enquêtes, elles ne puissent « en contrepartie » avoir accès aux sources et elles ont été choquées de l'« incompréhension » du statisticien. La préoccupation doit être cependant reconnue que, de même qu'il y a un secret de l'instruction ou un secret médical, il existe pour le statisticien une contrainte morale qu'il ne peut transgresser.

Cette notion de magistrature économique inquiète ou alarme aussi ceux pour qui la documentation numérique peut être, selon l'expression de Sauvy, une matière torturée, mais Sauvy ajoute :

« Privé du précieux soutien de la rigueur mathématique, le statisticien économiste se trouve jeté dans un tourbillon d'intérêts, d'idéologies, de doctrines qui exercent sur lui de vives pressions. Pour pallier cette redoutable défection, il lui faut trouver un nouvel appui et pour cela s'imposer une sévère discipline morale ».

Toléré en période de stabilité ou de prospérité, le statisticien devient suspect en période d'inflation ou de dépression lorsque la peinture de la réalité devient trop crue : alors, comme l'écrivait Dar-mois, on ne peut « parler de statistiques sans voir se lever quelque vol pesant de plaisanteries ».

Le problème posé n'a pas encore trouvé de réponse en France, mais le développement de la connaissance des faits sociaux et économiques, l'amélioration de l'assise des décisions globales et la recherche d'une plus grande participation entre les responsables de ces décisions et les corps sociaux concernés, entraîneront inévitablement l'examen en profondeur des conditions statutaires des personnes et des missions générales des services. Même dans « le meilleur des mondes » où l'intégrité du statisticien serait respectée, où celui-ci conserverait son impassibilité devant les chiffres, il serait naïf d'espérer une indépendance totale : il lui faudrait tenir compte pour la mise en forme des résultats numériques, les cadres de présentation des données synthétiques, des préoccupations des utilisateurs. Il resterait donc tributaire, peu ou prou, des concepts ou des optiques économiques retenus par ceux-ci, qu'ils soient techniciens, économistes, sociologues... ou hommes politiques. Mais en première analyse il faut surtout garder en mémoire que l'objectivité de la documentation chiffrée ne peut se disputer par fragments, elle sera d'un bloc ou elle n'existera pas.

De même qu'une organisation pour la définir doit être mise sur pied, de même sa diffusion devra faire l'objet des soins les plus attentifs. La documentation ne doit d'ailleurs pas être réservée à un cénacle, mais être suffisamment multiforme pour être redistribuée selon le niveau géographique (région, département) et selon la préoccupation de l'utilisateur (technicien, sociologue). Au fur et à mesure que la culture économique sera plus grande, les réactions seront d'autant plus accusées vis-à-vis des distorsions ou des tentatives d'intervention dirigées sur le matériau numérique brut : niveau des prix, résultats d'enquêtes de conjoncture, etc...

Ces dernières réflexions nous entraînent à deux remarques qui sont liées naturellement :

- le rôle des organisations professionnelles agricoles,
- les moyens dont doit disposer la Statistique publique.

Les organisations professionnelles et l'information statistique agricole

Les organisations professionnelles agricoles ont, au cours des dernières années, ressenti avec acuité l'absence de données numériques sérieuses (14). Quelques phrases glanées dans les rapports préparatoires au IV^e Plan illustrent ce sentiment.

- Rapport viande, annexe I : l'indigence de l'appareil statistique agricole dans notre pays est bien connue.
- Rapport aviculture : les données statistiques concernant la production ont dû être rejetées purement et simplement par suite d'un caractère très approximatif.
- Rapport général : on doit reconnaître l'insuffisance des moyens statistiques et d'analyse économique...

Une solution apparemment séduisante pourrait constituer en une délégation à certaines organisations du soin de la collecte du matériel numérique, solution inspirée de celle adoptée parfois dans le domaine industriel. La réalité et l'expérience montrent que cette solution soulève des réserves sérieuses.

Les statistiques industrielles ne sont pas d'une qualité telle que l'on puisse se fonder sur ce précédent. Les syndicats de branches sont de taille diverses et certains n'ont pas les moyens matériels et l'infrastructure capables de lancer l'enquête, relancer les non-répondants, dépouiller et contrôler, appliquer des coefficients de redressements, etc... De plus, préoccupés de leur domaine particulier,

(14) Voir par exemple Les Agriculteurs et le Plan, par J.N. CHATANAY. — Revue de l'Action Populaire, décembre 1965.

ils ont tendance à étudier leurs problèmes d'une manière autonome, à retenir des définitions propres, à bâtir des nomenclatures particularistes et l'agrégation finale risque alors d'être très laborieuse.

De plus, dans le domaine de la production agricole, le nombre et la dispersion des unités de production agricole entraînent l'implantation d'un appareil d'enquête permanent et l'utilisation de la méthode des sondages ; la mise en application de cette méthode suppose l'existence d'un personnel technique de haute qualification, la disponibilité de fichiers et plus généralement de bases de sondage répondant à des spécifications très précises.

Enfin, en dépit d'assertions contraires, on peut assurer que l'enquêteur délégué par les Services du Ministère de l'Agriculture pour effectuer l'enquête est généralement bien accepté et reçu par les enquêtés.

Affirmer la responsabilité de l'Etat en matière statistique ne signifie pas, par contre, monopole et chasse gardée. La collaboration entre Administration et Profession peut et doit s'instaurer au cours des diverses étapes qui jalonnent l'élaboration de la Statistique agricole.

Etablissement du programme général : la Commission des Comptes de l'Agriculture et ses groupes de travail spécialisés devraient constituer des enceintes privilégiées, dont les discussions pourraient être complétées par celles qui se déroulent au sein du Comité de Coordination des Enquêtes Statistiques. La définition ou la mise au point en commun des concepts peut être en particulier un résultat extrêmement important des confrontations.

Réalisation sur le terrain : à de nombreuses reprises, dans le passé, des essais de réalisation des enquêtes dans les départements avec des réseaux d'enquêteurs venus des deux horizons ont été tentés. La fortune a été diverse parce que, bien souvent, les enquêteurs professionnels, le premier enthousiasme passé, se sont rendus compte de la rigueur et, il faut le souligner, de la monotonie de l'exécution matérielle ; mais petit à petit, au fur et à mesure que des réseaux d'enquêteurs semi-permanents se constituent dans les départements, il est fait appel à une participation d'agents venus des organisations professionnelles.

Programme de tableaux et consultation des documents fondamentaux

C'est à notre sens l'un des points fondamentaux de la collaboration qui devrait dissiper le malentendu. Les Organisations professionnelles doivent pouvoir faire connaître leurs besoins de tabulation (15) et :

(15) L'Administration gardant un rôle de « conservation » de la documentation.

- avoir libre accès aux tableaux statistiques fondamentaux et aux études de base administratives,
- bénéficier de la connaissance des conditions effectives d'élaboration de ces études (16).

Cette documentation mise à leur disposition ne devrait pas servir à alimenter des polémiques stériles sur les défauts de cette documentation, ou faire exprimer à cette documentation plus qu'elle ne peut décrire.

La connaissance ne doit pas être à sens unique et les « secrets de fabrication » de l'Administration étant connus, ils ne doivent pas servir à forger des outils professionnels de contestation sans fondements rigoureux. A un indice de prix ou à un compte de l'agriculture médiocre, il serait maladroit d'opposer un « contre-indice » ou un « contre-compte » plus criticable encore. Rien ne nous paraîtrait plus inefficace et plus vain que cette formule qui consisterait à rechercher par deux voies et deux appareils indépendants une information numérique voisine sur le même thème.

Mais, en retour, l'Etat doit se donner la capacité d'assumer cette responsabilité, car si nous avons insisté sur la nécessité d'associer les organisations professionnelles à la recherche statistique, cette association, si l'Etat n'avait pas des moyens suffisants, ne serait qu'une braderie.

Entre les années 1948 et 1958, le nombre de statisticiens agricoles employés à plein temps et d'un niveau technique justifiant ce terme, n'a pas dépassé la dizaine (17), si l'on considère que pour remplir toutes les tâches de collecte, d'analyse et de diffusion en matière de structures d'exploitation, de population agricole, de production agricole, de prix et de moyens de production, il est nécessaire de disposer de 50 ingénieurs statisticiens et d'environ 300 statisticiens adjoints du niveau attachés ou ingénieurs des travaux, on conçoit qu'aujourd'hui encore on se trouve très loin de l'effectif souhaitable.

Si diverses opérations d'une envergure telle qu'elles dépassent les travaux menés jusqu'à maintenant et que l'on peut qualifier d'artisans, sont

(16) Il n'est pas inutile de rappeler ici une formule de Robert SALMON dans son rapport présenté au Conseil Economique et Social : l'ésotérisme a toujours été un facteur de décadence.

(17) Sans citer le cas extrême des Etats-Unis d'Amérique, on peut reproduire les conclusions tirées d'un tableau établi par la Communauté Economique Européenne. En 1958, les moyens mis en œuvre en Allemagne et aux Pays-Bas, exprimés en nombre de personnes employées par rapport au produit brut agricole, étaient respectivement 6 et 21 fois plus importants qu'en France.

envisagées en 1967 et 1970, on peut mettre en doute leur réalisation si des assurances ne sont pas données rapidement.

On peut être raisonnablement optimiste.

La France ne peut, en effet, éluder dans les prochaines années les problèmes posés par la substitution d'une politique de consommation alimentaire à une politique de production agricole : il s'agira, tout en continuant de produire, de parvenir à vendre ; à cela s'ajouteront les drames résultant des migrations d'une partie de la population agricole vers les secteurs secondaire et tertiaire. Il faut admettre une contagion de l'intervention dirigée et l'Etat, pour apprécier ces problèmes, suivre les évolutions, peser sur les phénomènes par des mesures appropriées, ne peut économiser la mise en place d'une infrastructure statistique. En dépit des apparences, l'Agriculture demeure un domaine fort mal connu : volumes de production, niveaux de prix à la production, structure des charges, localisation et financement des investissements collectifs et individuels — autant d'inconnues que de questions.

Nous ne prétendons pas qu'une description statistique suffisamment fidèle et fouillée permettra la résolution de tous les problèmes politiques, mais il convient de renouveler la mise en garde contre les conséquences d'une politique agricole insuffisamment éclairée : il n'y a aucune différence entre l'absence d'information et la disponibilité d'une information inexacte (18). L'urgence de la décision de la constitution et du maintien d'un appareil d'observation statistique est grande : car, même en admettant une volonté politique immédiate de développement des moyens statistiques, les progrès seront lents : le personnel opérationnel est un personnel formé et stable, et la statistique est une longue patience.

Quelle traie sur l'avenir ?

Sur le plan agricole, il nous paraît qu'au minimum, doivent être remplies les conditions suivantes :

(18) Comme le rapporte Robert LETTES dans « Le malentendu ou les sciences de la décision » — Prospective, n° 12 : « Dans un pays industriel moderne tout se joue sur les marges... dans dix ans, en France, c'est sur 0,5 % de répartition du revenu national que les candidats sérieux à la direction des affaires du pays se distingueront »

- Statut du personnel permettant une indépendance intellectuelle totale et le préservant des pressions politiques locales. Une impartialité et une objectivité organiques devront être de règle.
- Souci permanent de rigueur dans les opérations sur le terrain permettant, d'une part, l'élimination des enquêteurs douteux et, d'autre part, l'affirmation sans appel des données numériques irréfutables.
- Balance entre les besoins à court terme « à la demande » et les travaux intégrés dans un programme d'ensemble.
- Liaison avec l'aval, de telle sorte que soit facilitée au statisticien agricole la connaissance des besoins et que lui soit donnée la possibilité de collaborer aux travaux ultérieurs jusqu'à un point à définir en chaque cas.

Le programme de travail devra donc tenir compte des moyens disponibles, de la hiérarchisation des besoins d'information, de la périodicité des enquêtes régulières et de leurs articulations mutuelles.

Mais un préalable existe qui est celui de l'acceptation par l'autorité politique de la lourdeur de l'appareil à mettre en place : sans avoir l'ambition de disposer des moyens mis en œuvre aux Etats-Unis (18.269.355 \$ et 2.654 employés permanents au 30 juin 1963 pour le seul personnel statistique du Département de l'Agriculture), la médiocrité actuelle des moyens, les conditions acrobatiques dans lesquelles les enquêtes récentes ont été accomplies, la fragilité d'une construction fonctionnant à plus de 80 % avec un personnel contractuel sans statut, obligent à poser la question :

Il y a moins d'une décennie, deux faits marquants, la construction des Plans, la Politique Agricole Commune, ont eu une action déterminante sur le démarrage de la statistique agricole moderne. Cet éveil est voué à l'échec s'il n'est pas concrétisé par la stabilisation des personnels et l'acceptation d'un plan de progression couvrant la période 1967-1970. Présence encombrante, mais strictement nécessaire, la statistique agricole française doit se placer et se maintenir au niveau des autres statistiques européennes. L'avenir montrera si l'interrogation qui ouvre ce développement aura reçu une réponse affirmative.

Sans une information statistique de base précise, adaptée, donc évolutive, les économistes seront condamnés à des études au rabais, les pouvoirs publics poursuivront une action exagérément pragmatique, préjudiciable au plus grand nombre et à la nation tout entière.

DISCUSSION

M. Milhau. — Il est intéressant de noter les efforts faits pour accroître la représentativité de l'échantillon jusqu'au niveau du département. Les études régionales — notamment les comptes économiques régionaux poursuivis en Languedoc-Roussillon — aboutissent à une conclusion analogue : il est actuellement difficile, et peut-être illusoire, de vouloir pousser jusqu'à la petite région agricole. Par contre, il est souhaitable d'améliorer, dans la mesure du possible, les séries départementales, de plus en plus nécessaires pour mettre en œuvre la politique de développement régional.

G. Théodore. — Il existe actuellement à titre expérimental un calcul du produit brut départemental qui est suivi depuis deux ou même trois années pour certains départements, mais certains postes de charges ou de consommation intermédiaires demeurent très mal connus. Il faut remarquer également que la création ou l'amélioration de séries numériques départementales est liée à l'étoffement de l'infrastructure en personnel.

Je suis entièrement d'accord sur la perte de substance et d'efficacité que constituerait une recherche systématique au niveau de la petite région agricole.

M. Robin. — Les relations entre la profession et les Services de la Statistique sont sans doute meilleures, maintenant, que ne l'a dit, avec trop de modestie, M. Théodore.

Dans le domaine de la production fruitière, les enquêtes départementales constituent un instrument de travail de premier ordre ; la Profession y attache de plus en plus d'importance, et en apprécie la qualité.

Lors d'une récente confrontation mondiale des producteurs de fruits à pépins, organisée à Londres par la F.P.A., il est apparu que, mis à part certains Etats très spécialisés des Etats-Unis (et non pas toute l'Union), la Délégation française était celle qui possédait les chiffres les plus solides. On peut donc dire que, si l'instrument n'est pas encore parfait, il est néanmoins déjà fort utile.

G. Théodore. — Certes un effort a été réalisé en matière fruitière, mais on se trouve actuellement devant un problème grave : une donnée numérique ne vaut que par sa répétition. Autrement dit, et pour prendre l'exemple des études fruitières, il serait souhaitable de renouveler tous les 4 ou 5 ans par exemple, l'étude qui vient de se terminer.

En matière de prévision, l'association des efforts Administration-Profession serait extrêmement fructueuse.

M. Chatanay. — Il faut tout d'abord rendre hommage aux progrès enregistrés dans la connaissance statistique grâce à l'impulsion donnée à la Direction des Services Statistiques du Ministère de l'Agriculture par M. Théodore.

M. Théodore a fait état de controverses qu'il juge stériles entre l'administration et la profession. Des distinctions sont à faire. Les contestations sur l'interprétation des données statistiques, par exemple au sein de la Commission des Comptes de l'Agriculture, n'ont pas pour objet de jeter le discrédit sur les travaux statistiques. Mais la politique économique et financière est déterminée à partir d'analyse prévisionnelle qui repose sur l'interprétation des résultats globaux constatés durant une période antérieure. Il est donc normal que dans l'état actuel de l'insuffisance de notre information, il y ait controverse entre l'administration et la profession.

Les controverses ont un aspect positif en ce sens qu'elles parviennent à l'amélioration des comptes. Par exemple, elles ont abouti à la création de groupes de travail au sein de la Commission. En outre, l'étude de contre-séries peut également aboutir à des résultats positifs : c'est ainsi que les études faites sur le prix de la viande par les organisations professionnelles ont amené l'I.N.S.E.E. à modifier l'indice du prix à la production du bœuf.

Il est souhaitable que la participation des organisations professionnelles à l'élaboration des programmes, soit améliorée, et surtout qu'au niveau départemental, l'information sur les enquêtes statistiques et les programmes futurs d'enquêtes soit largement développée. De plus, dans la réalisation des enquêtes, il convient que dans toute la mesure possible, les organismes d'études professionnels soient associés, Institut National de Gestion et d'Economie Rurale, A.R.E.R., Centres de Gestion.

Enfin, les agriculteurs ont souvent besoin d'une information rapide. D'où la nécessité d'enquêtes professionnelles qui ne font pas concurrence aux enquêtes administratives, sous réserve que les champs en soient bien délimités : tel est le cas du recensement des exploitations.

G. Théodore. — Le problème posé a trois aspects.

Délimitation du programme : contenu, priorité, calendrier, etc... Il est indispensable que les organismes au sein desquels se trouvent rassemblés représentants professionnels et administratifs, soient saisis du programme annuel : commission des comptes de l'agriculture, C.O.C.O.E.S., C.L.I.N.S.O.P., etc... Il y a là effectivement un effort à faire pour que l'action statistique soit mieux connue et acceptée.

Le second aspect est celui de la collaboration sur le terrain : le postulat à poser est que les méthodes statistiques soient intellectuellement et matériellement acceptées : visite par enquêteur spécialisé par exemple au lieu de réunion de groupes avec interrogatoire, respect des calendriers, compréhension du caractère strictement confidentiel des données individuelles recueillies, présentation neutre de l'enquête.

te, etc... Dans la mesure où ces conditions seraient respectées, pourrait se développer au niveau départemental cette collaboration qui est souhaitable.

Le troisième point est la redistribution de l'information : elle est nécessaire pour faciliter le climat de confiance qui existe actuellement et pour sensibiliser le milieu exploitant au fait économique.

Cette redistribution se fait dans certains départements sous diverses formes : résumé mensuel de la conjoncture, tableaux sommaires sur les résultats d'une enquête donnée, etc....

M. Chombart de Lauwe. — La haute qualité de la statistique fournie est malheureusement une exception. D'une manière générale, les statistiques agricoles françaises n'ont pas une très bonne réputation internationale. Pour l'expliquer, on évoquera certes le tempérament latin peu favorable à l'exactitude des chiffres. Mais il existe beaucoup d'autres raisons. Des informations sont-elles disponibles sur les pays étrangers qui publient des statistiques agricoles plus exactes que les nôtres ? Est-il possible d'établir des comparaisons, sur les moyens en personnel et en matériel pour les statistiques agricoles, entre quelques pays ?

G. Théodore. — Parmi les raisons qui expliqueraient, sans la légitimer, la médiocrité de la statistique agricole française, on peut citer :

— le manque de moyens en personnel et en matériel du Service : une autorité politique se battra avec moins de vigueur sur ce point, qui constitue un

investissement à long terme, que sur un point de politique immédiate générateur de résultats à court terme ;

— l'insertion des sections statistiques au sein des services extérieurs n'est pas achevée ;

— le personnel statisticien agricole est dans sa plus grande partie contractuel, et il est difficile d'espérer une construction solide sur des bases aussi fragiles. Ici réside le problème le plus grave, qui conditionne la stabilisation de l'œuvre amorcée depuis 5 ans.

Pour comparer avec des pays voisins et sans faire allusion au service statistique du « Department of Agriculture » des U.S.A., on peut donner les chiffres suivants (situation 1962).

PAYS	Personnel travaillant en permanence à la statistique agricole	1 personne	
		pour ... ha	pour millions de P.B. agricole
France	100	344.000	69,1
Allemagne . . .	450	32.000	11,6
Italie	230	91.000	23,5
Pays-Bas	300	8.000	3,5
Belgique	40	43.000	34,2
Luxembourg . .	3	47.000	13,7